

# **Compte-rendu du conseil municipal du 11 décembre 2017 à 19 H 00**

Etaient présents : LEDAUPHIN M, P.JAUSSAINT, R.SOULERIN, JC.BONNAUD, R.TESTON, N.POLITZER.

Représenté : R.PETROLACCI , L.ALLEFRESDE

## **1) Délibération : Adhésion au SDEA**

Afin de continuer à bénéficier de l'aide technique du Département notamment pour les travaux de voirie, il est nécessaire d'adhérer au Syndicat Départemental de l'Ardèche (SDEA).

Coût annuel : 0, 05 €/habitant avec un minimum de 30 €

**Vote** : unanimité pour

## **2) Délibération : nouvelle convention ATC avec SDEA**

Comme indiqué précédemment l'offre d'assistance Technique aux Collectivités (ATC) en matière de voirie communale est désormais assurée par le Département via le SDEA. Prunet est désormais membre du SDEA et peut bénéficier des prestations assurées par ce syndicat.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention avec le SDEA

Coût annuel : 2, 50€ HT/habitant

**Vote** : unanimité pour

## **3) Délibération : ATC « à la carte »**

M.le Maire informe les membres présents que le SDEA propose également une assistance technique « à la carte » pour une mission de maîtrise d'œuvre.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à prendre contact avec les services du Département pour lancer une étude sur la création d'une piste qui desservirait la future station d'épuration.

**Vote** : unanimité pour

## **4) Délibération : modification statuts CDC Val de Ligne**

### **Ajout d'une compétence facultative :**

#### **4.CULTURE**

4/1 :accompagner et conforter les structures culturelles actives du territoire intercommunal dans le cadre des conventions pluriannuelles multipartites initiées par le Département de l'ARDECHE.

**Vote** : unanimité pour

## **5) Délibération : avenant contrat prévoyance**

La commune adhère au contrat de prévoyance maintien de salaire de la MNT. Celle-ci augmente son taux de cotisation (salariale) à 1, 43 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'avenant.

**Vote** : unanimité pour

**6) Délibération : location salle polyvalente pour activités régulières**

Suite à une demande de location pour l'organisation d'ateliers dans la salle polyvalente il a été proposé de la louer au tarif de 5€/séance (pour ateliers, activités régulières...)

**Vote :** unanimité pour

**7) Délibération : mise en vente véhicule communal sur site d'enchères**

Devant l'absence de proposition pour l'achat du FIAT DUCATO communal il a été décidé de le proposer sur un site d'enchères à partir de 1 000 €.

**Vote : unanimité pour**

**Questions et communications diverses :**

- Gouter de Noël : les membres du conseil municipal et du comité des fêtes regrettent que trop peu de Prunétains y participent.
- Passage d'une épicerie ambulante à compter de février 2018 tous les lundis
- Repas des aînés le 14 janvier 2018 à midi à la maison familiale de LAURAC
- Vœux du Maire le 21 janvier 2018 à 11 H

**MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE**

**A COMPTEUR DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2018 :**

LUNDI : 9H-12H

JEUDI : 14H-17H

**FERMETURE POUR CONGES DE FIN D'ANNEE:**

Du 25 décembre 2017 au 1er janvier 2018